

**Le 13 décembre 2018**

[Traduction]

## **Routes**

**M<sup>me</sup> Harris** : Monsieur le président, lorsque j'ai pris la parole hier à la Chambre pour poser mes questions, j'ai certainement exprimé la passion et les préoccupations que j'avais pour la sécurité des automobilistes sur la route 11 ainsi que ma compassion pour les familles qui ont souffert de la perte d'êtres chers. C'était absolument choquant d'entendre le premier ministre de la province se moquer de moi et de ces familles en disant : « j'espère qu'il y a un travailleur paramédical à la Chambre, car les émotions s'intensifient et la tension monte ». Monsieur le président, veuillez dire au premier ministre qu'il n'y a pas de quoi rire.

Ma question pour le premier ministre, qui était en face et riait, est la suivante : Quand ferez-vous preuve de compassion et de sollicitude à l'égard des milliers d'automobilistes qui empruntent la route 11 et quand admettez-vous que leur vie compte en faisant les investissements si importants dans l'infrastructure?

**L'hon. M. Higgs** : Eh bien, Monsieur le président, la passion et le jeu ont atteint un autre niveau à la Chambre. Nous en avons été témoins à maintes reprises. Je pense que, si nous voulons parler des vraies préoccupations et des statistiques sur la sécurité des routes dans la province, nous devons alors parler de toutes les routes que les gens empruntent. Nous ne dépensons pas trop d'argent et nous n'en dépensons pas trop peu. Nous dépensons le bon montant afin que tout fonctionne pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Le problème, indépendamment des montants qui sont dépensés, est que nous n'avons pas obtenu les résultats qui nous sont nécessaires. Il ne semble pas y avoir de logique entre l'argent dépensé et les taxes et impôts prélevés pour financer les dépenses. Il ne semble pas y avoir de logique du tout. Eh bien, Monsieur le président, il y a une nouvelle logique aujourd'hui. Nous nous préoccupons des taxes et des impôts et nous avons dit que nous ne les augmenterions pas. Nous nous préoccupons des routes et nous nous préoccupons des routes dans l'ensemble de la province — pas seulement des projets de construction pour tenir les gens occupés, mais d'un plan pour reconstruire le Nouveau-Brunswick, un plan pour inciter les touristes à revenir dans notre province et un plan pour que notre province survive un jour de plus grâce aux succès financiers, Monsieur le président.

**M<sup>me</sup> Harris** : Monsieur le président, je suppose que le premier ministre n'a rien à dire aux familles qui ont perdu des êtres chers.

Le premier ministre a dit que les voies de dépassement et les clôtures pour les orignaux étaient les vraies solutions. Toutefois, les voies de dépassement ne sont pas la solution aux quelque 60 points de conflit sur le tronçon de route de Glenwood à Miramichi, et les clôtures pour les



originaux ne peuvent pas être installées en raison des nombreuses entrées. De 1999 à 2017, 308 collisions, dont 8 ont causé la mort, se sont produites sur le tronçon de Glenwood à Miramichi, et il y a eu 66 collisions entre originaux et véhicules. Dans la partie sud du tronçon, pendant la même période, il y a eu 294 collisions et 11 décès, y compris 39 collisions entre originaux et véhicules.

En politique, si quelque chose est pire qu'avoir tort, c'est être insensible, et, d'une façon ou d'une autre, le premier ministre réussit à faire les deux. Ma question au premier ministre et à ses amis de l'Alliance est la suivante : Qu'avez-vous à dire aux familles qui ont perdu des êtres chers sur la route 11?

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, malgré les paroles, le ton a au moins baissé aujourd'hui. Il s'agit donc d'un pas positif.

Je pense que, relativement aux statistiques, Monsieur le président, il y a des statistiques très claires sur la construction routière.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Higgs** : Il y a des statistiques très claires. Eh oui, vous pouvez choisir les quelques-unes qui vous conviennent pour faire valoir votre point de vue. Cependant, si vous examinez les normes en matière de construction routière au Canada — pas seulement au Nouveau-Brunswick, car nous construisons trop depuis des années — et si vous examinez des cas comme la route 1 jusqu'à St. Stephen, vous direz : Les seules choses qui manquent ici sont les voitures. Les gens font des remarques sur le peu de voitures qu'ils voient tout en ratant notre littoral.

S'asseoir ici et citer quelques statistiques et ne pas comprendre les normes relatives aux routes de la province ou les normes relatives aux routes du pays en ce qui a trait aux pratiques exemplaires... Oui, nous aimerions que tout le monde se déplace sur des routes séparées, sans aucun doute, pour que les gens ne se rencontrent jamais sur les routes, mais, Monsieur le président, certaines mesures ne sont pas pratiques. Il faut prendre des décisions qui sont logiques. Je me rends compte que la seule décision qui n'est jamais logique pour les députés d'en face est le montant que nous pouvons dépenser, car ils ne s'en soucient pas du tout, Monsieur le président.

## Budget de capital

**M. Melanson** : Monsieur le président, hier, le premier ministre a clairement exposé sa façon de faire. Il a dit : « je n'ai pas besoin de profiter d'un partage des coûts pour des projets dont je n'ai pas besoin ».



Monsieur le président, je crois que bien des gens qui nous écoutaient étaient très préoccupés par de tels propos. Le premier ministre peut-il faire ce qui s'impose ce matin et présenter des excuses à tous les gens du Nouveau-Brunswick, y compris les constructeurs de routes, les travailleurs de la construction, les municipalités, les éducateurs, les élèves et étudiants et même les mères? Le premier ministre semble se soucier davantage de ses besoins que de ceux des gens.

**L'hon. M. Higgs :** Merci, Monsieur le président. Je sais que les parlementaires du côté de l'opposition aimeraient retourner la situation contre moi. Savez-vous quoi? Il est question du Nouveau-Brunswick. Il est question du Nouveau-Brunswick. Les gens d'en face peuvent passer leur temps à faire des attaques personnelles à mon égard et à l'égard de ma façon de voir les choses, mais, Monsieur le président, je me tourne vers l'avenir pour notre population et nos enfants au Nouveau-Brunswick. Je cherche à ce que les jeunes reviennent ici, vivent ici et travaillent ici. Je cherche à assurer des services qui surpassent ceux de toute autre province et je cherche à collaborer avec les gens avec qui nous travaillons tous les jours au sein de la fonction publique afin d'y parvenir et de donner un sens aux décisions. Je veux qu'il y ait un surplus de personnel infirmier et non pas la pénurie qui est prévue pour les trois prochaines années. Je veux que les résultats scolaires ne soient pas au huitième, mais bien au premier rang au pays. Je veux aussi que la croissance économique de notre province ne soit pas la pire parmi les provinces, soit au taux de 1 %, mais la plus importante et la meilleure possible.

J'ai constaté les possibilités qui se présentent. Je les ai constatées la semaine dernière lors de mes discussions avec les premiers ministres. Il ne s'agit pas d'accepter que quelqu'un nous offre une quote-part de 50 % pour un projet. Nous n'avons pas besoin de recevoir une quote-part de 50 %, Monsieur le président, pour des projets que nous n'avons pas besoin de construire. Voilà le noeud de la question. Nous voulons un partage des coûts pour des projets dont nous avons besoin.

**Le président :** Le temps est écoulé.

**M. Melanson :** Monsieur le président, ce n'est pas nous qui visons le premier ministre. Vous l'avez fait vous-même hier, Monsieur le premier ministre, lorsque vous avez tenu les propos en question.

Le fait d'être premier ministre et de gouverner le Nouveau-Brunswick va bien au-delà des besoins du premier ministre. Il ne peut pas être question du premier ministre. Il devrait s'agir des besoins de la population. Étant donné que le budget de capital a été réduit de plus de 265 millions, le ministre des Finances peut-il expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick quelles seront les répercussions sur les emplois, les petites entreprises, la sécurité publique, les conditions appropriées au chapitre de l'éducation, nos municipalités et même les régions rurales du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Steeves :** Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. Le budget de capital est axé sur la responsabilité financière. Il s'agit de gérer les biens dont nous



disposons à l'heure actuelle. Si l'on ne peut pas se permettre d'acheter un produit, on ne peut pas profiter d'une offre « deux pour le prix d'un », n'est-ce pas? Si l'on ne peut pas se permettre d'acheter un produit dans le cadre d'une telle offre, on ne peut pas en obtenir un autre gratuitement. Voilà de quoi il retourne. Il s'agit de protéger tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Il s'agit de protéger les mères, les élèves et les étudiants et les familles. Il s'agit de protéger les générations futures. Il s'agit de ne pas léguer d'énormes dettes à nos enfants et petits-enfants. Voilà de quoi traite le budget à l'étude. Il s'agit d'aider les gens du Nouveau-Brunswick et de comprendre leurs besoins et leurs désirs ainsi que la différence entre les deux. Ce sont leurs besoins que nous essayons de combler, Monsieur le président. Ce sont leurs besoins que nous essayons de combler.

[Original]

### Institut de Memramcook

**M. J. LeBlanc** : Déçu, insensé, surpris, choqué, frustré ; ce sont les mots utilisés dans les médias par les intervenants de Memramcook pour parler de l'annulation des travaux de rénovation à l'Institut de Memramcook. Le maire de Memramcook est même allé jusqu'à dire, en parlant du chef conservateur, et je cite : « Il m'a menti. » En effet, durant la campagne électorale, le chef conservateur est allé voir le maire de Memramcook, et ils ont parlé de cet institut. Maintenant qu'il est premier ministre, le chef conservateur annule les travaux, et le maire dit publiquement, et je le répète : « Il m'a menti. » L'accusation est sérieuse. Le chef conservateur peut-il nous expliquer précisément ce qu'il a dit au maire de Memramcook?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, le maire et moi avons effectivement parlé de l'institut et de l'avenir de l'institut. Nous avons discuté de son utilisation, et il a dit qu'il ne savait pas quelle serait la vocation de l'institut, parce que le gouvernement fédéral s'était retiré d'un projet pour l'utiliser. Le maire a dit : Continueriez-vous à y investir des fonds? J'ai dit : Eh bien, je ne veux pas voir le bâtiment à moitié construit. Nous avons donc dit que nous n'irions pas de l'avant à l'heure actuelle.

Toutefois, je veux que le maire et la ville trouvent une vocation au bâtiment, car dépenser 40 millions de dollars en n'ayant aucune idée de son utilisation... Je trouve cela un peu problématique et je pense que, si nous continuons à dépenser de l'argent, nous devrions savoir plus ou moins à quelle fin nous en dépensons. Ma réponse au maire est la suivante : Établissons un plan. Trouvons une vocation au bâtiment, mais ne construisons pas seulement un bâtiment vide en espérant que quelque chose se présentera. Faisons ce qu'il faut.



Après tout, j'ai écouté le député et le Parti vert parler des changements survenus. En 1963, la décision a été prise de créer l'Université de Moncton. Je reconnais la valeur culturelle de l'établissement, mais la décision a été prise de déménager. Faisons donc ce qui...

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

### Musée du Nouveau-Brunswick

**M. J. LeBlanc :** Monsieur le président, le chef conservateur annule le projet du Musée du Nouveau-Brunswick à Saint John. J'aimerais signaler, au cas où il ne le saurait pas, que ce musée n'est pas un entrepôt. Des collections d'œuvres d'art et d'artefacts ne sont pas des barils de pétrole. Étant donné qu'il a décidé d'annuler le projet du musée, le premier ministre a-t-il un plan pour protéger et conserver les collections?

**L'hon. M. Higgs :** Nous avons effectivement un plan, mais nous le mettrons en oeuvre avec mes collègues et les gens de la communauté du musée à Saint John et d'autres secteurs de la région. Toutefois, nous n'avons pas de plan pour dépenser 100 millions de dollars — c'est vrai — parce que ce n'est pas nécessaire pour sauvegarder nos artefacts et faire ce qui s'impose. Nous savons que le musée actuel a des possibilités, nous savons qu'il s'agit d'un lieu patrimonial qui nous tient à coeur et nous savons que nous devons protéger les artefacts qui s'y trouvent. Nous ne disons rien de tout cela, mais construire un ouvrage de 100 millions de dollars sur un bien qui a de vrais problèmes d'infrastructure sur la digue... Les travaux représentent 6 ou 8 millions de dollars de plus qui ne sont pas vraiment inscrits dans le plan actuel. Ce n'était qu'une manchette. Ce n'était qu'une autre manchette accompagnée d'un autre petit clip sur notre façon de dépenser plus d'argent.

Il y a d'autres moyens novateurs de présenter nos artefacts le long du front de mer, et nous y travaillons. Savez-vous ce qui sauvera le Nouveau-Brunswick, Monsieur le président? C'est l'innovation. Ce n'est pas simplement lancer de l'argent à tout vent.

### Contrats du gouvernement

**M. McKee :** Dans le budget de capital, le gouvernement propose de mettre fin à des projets très importants, y compris des projets qui sont en cours. Certains de ces projets sont achevés dans une proportion de 50 % à 60 %. Les entreprises qui dépendent des contrats y afférents pour survivre sentiront des pressions. Je n'ai aucun doute que les réductions budgétaires proposées et les ruptures de contrats qui en découleront auront d'importantes répercussions sur les entreprises qui travaillent à ces projets. Le premier ministre connaît sûrement l'industrie du secteur privé, et je sais que les entreprises touchées ne prendront pas la situation à la légère.

En raison des ruptures de contrats, le gouvernement courra sans doute le risque de faire l'objet de plusieurs contestations judiciaires. Si le gouvernement actuel veut conserver la confiance du public pour ce qui est de faire des affaires avec lui... Ma question pour la procureure générale



consiste à savoir si l'on a tenu compte des contestations judiciaires éventuelles et si des indemnités seront accordées aux entreprises parce que le gouvernement a unilatéralement résilié des contrats.

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason** : Je veux d'abord vous remercier beaucoup pour ma toute première question à la Chambre.

Je peux assurer au député d'en face, Monsieur le président, que les décisions n'ont pas été prises à la légère. Elles ont été examinées rigoureusement, et le ministère les examine. Si le député a d'autres questions, j'ai déjà indiqué que ma porte est toujours ouverte et que je suis tout à fait disposée à en discuter n'importe quand. Nous prenons la situation très au sérieux et continuerons à le faire. Merci.

[Original]

**M. McKee** : Les questions sont sous révision, mais la décision a déjà été prise dans le budget. Donc, il ne semble pas que le gouvernement prend au sérieux les conséquences des ruptures de contrats. Plusieurs projets ont déjà été mis sur pied, et il y aura des conséquences importantes pour les compagnies touchées.

Nous avons vu hier que l'annulation du projet de palais de justice à l'édifice du Centenaire représentera une perte d'au moins 16 millions de dollars. Vous pouvez être assurés qu'il y aura des poursuites importantes entamées contre le gouvernement pour rupture de contrat. Sans indemnisation, ces ruptures de contrats vont sans doute nuire à la confiance pour ce qui est de faire des affaires avec le gouvernement. Elles pourraient même mener à une réduction de la cote de crédit.

Donc, je demande encore une fois si la procureure générale a fourni une opinion au gouvernement concernant les conséquences juridiques des ruptures de contrats prévues suite aux réductions budgétaires proposées.

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** : Je vous remercie de la question. La rupture de contrat est une rupture du contrat entre le gouvernement précédent et les gens de la province, alors qu'il prenait l'argent des contribuables et le dépensait un peu partout. La démarche consistait à consacrer plus de fonds aux choses inutiles et à simplement continuer de s'enfoncer ainsi en pensant que c'était la bonne voie pour notre avenir économique. La démarche consistait à dire que nous continuerions d'imposer davantage les gens.

DBRS a parlé du sujet à la radio ce matin. Eh bien, si le gouvernement peut imposer davantage, mais nous ne sommes pas vraiment certains que le Nouveau-Brunswick... C'était plutôt... Nous avons plutôt atteint le maximum par rapport à d'autres provinces, et pouvons-nous imposer davantage pour tout payer? C'était une préoccupation de DBRS.



Le problème, selon DBRS, est qu'il nous faut un modèle de financement qui ne repose pas entièrement sur des fonds publics. Nous comprenons que le retrait des fonds publics aura des répercussions économiques. Nous devons les remplacer par des fonds du secteur privé. D'après mon expérience, il faut recourir à l'investissement du secteur privé et non pas à la création d'une économie financée par les impôts. Il y a une différence stratégique pour assurer un avenir prospère à notre province.

[Original]

## Écoles

**M<sup>me</sup> F. Landry** : Nous avons appris avec stupéfaction que le projet de mise à niveau à mi-vie de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany, à Edmundston, serait éliminé. Ce projet représente des investissements de 25 millions à 30 millions de dollars sur six ans.

Les travaux, qui ont débuté en 2017, dans le premier gymnase de l'école, consistaient à refaire le plancher et, entre autres, à installer des vestiaires avec des douches accessibles pour les personnes en fauteuil roulant. Le deuxième gymnase de l'école présente des problèmes d'infiltration sérieux et d'accumulation d'eau sous le plancher de bois franc. L'été, nous devons même chauffer le gymnase pour éliminer l'eau.

Je demande donc au ministre quelles économies sont assez importantes pour ne pas offrir la dignité et une meilleure autonomie aux personnes vivant avec un handicap. Et, Monsieur le ministre, j'aimerais savoir pour quelles raisons les élèves de Hanwell sont prioritaires par rapport aux milliers d'élèves de la seule école secondaire de la grande région du Madawaska.

[Traduction]

**L'hon. M. Cardy** : Monsieur le président, je remercie la députée d'en face de la question. Suivons encore la même voie. Le gouvernement actuel prend des décisions dans l'intérêt supérieur des élèves de la province, des contribuables de la province et de tous les gens de la province. Nous nous sommes retrouvés dans une situation où...

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Cardy** : Nous nous sommes retrouvés dans une situation où le gouvernement précédent, avec à sa tête l'ancien premier ministre qui semble se cacher à Ottawa et assister à des soirées de Noël au lieu de s'occuper des travaux de la Chambre...

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.



**L'hon. M. Cardy** : Au lieu de prendre la parole à la Chambre et de répondre à des questions portant sur l'attribution des fonds... Nous avons 1 milliard de dollars en nouvelles taxes et en nouveaux impôts qui n'ont pas été affectés à des services publics et qui n'ont pas stimulé la croissance économique. Nous avons de l'argent qui est allé dans les poches de personnes qui devaient organiser des jeux et qui se sont rempli les poches sans produire de jeux.

À l'heure actuelle, nous avons de ce côté-ci de la Chambre un gouvernement qui doit réparer le gâchis, pour reprendre les paroles que la députée d'en face a prononcées il y a quelque temps. Nous sommes obligés de prendre des décisions difficiles, mais nous veillerons à ce qu'on s'occupe de chaque enfant, que les écoles soient sécuritaires et que les enfants soient protégés.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

## Ponts

**M<sup>me</sup> Thériault** : Lors de la dernière campagne électorale, le chef conservateur s'est rendu à Shippagan. Celui qui est aujourd'hui son vice-premier ministre avait alors dit que le chef conservateur, étant lui-même ingénieur, irait, une fois élu, jeter un coup d'oeil au pont reliant Shippagan à Lamèque et que ce ne serait pas nécessaire d'avoir l'avis du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour annoncer la construction d'un nouveau pont dans les six premiers mois de son mandat. Ma question s'adresse donc au premier ministre : Étant donné qu'il n'y a pas d'annonce de nouveau pont dans le budget de capital, les gens de Shippagan-Lamèque-Miscou doivent-ils en déduire que l'ingénieur de Quispamsis n'a pas les compétences pour prendre une telle décision?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, j'ai effectivement visité le pont, et ce avant les élections. J'étais accompagné de mon collègue. Nous sommes allés en bateau et avons passé sous le pont. Je ne suis pas ingénieur civil, mais je suis ingénieur.

J'ai posé une simple question lorsque j'ai rencontré la collectivité. Le ministre et moi avons rencontré la collectivité à ce moment-là et nous avons parlé du rapport qu'elle avait préparé. J'avais une simple question sur ce rapport justifiant le pont. Il ne m'a fallu être présent que 10 minutes ou moins probablement pour me rendre compte qu'un pont était nécessaire. Personne n'a eu à le nier, mais les membres du comité m'ont donné tout ce temps pour le justifier : les entreprises, la circulation et tout le reste. J'ai dit que je n'avais besoin d'aucune justification et que j'aimerais avoir l'évaluation de l'état du pont.

Nous reconstruirons le pont selon l'évaluation et le calendrier nécessaire pour veiller à ce qu'il y ait toujours un pont fiable qui assurera des déplacements en sécurité. Ce n'est pas difficile, Monsieur le président. Il s'agit d'une évaluation, laquelle n'existait pas.



## Comité d'examen de la mortalité liée à la violence familiale

**M. Coon** : Monsieur le président, le secret entourant les travaux du Comité d'examen de la mortalité liée à la violence familiale est tout simplement inacceptable. Selon des reportages récents dans les médias, la fille d'une femme qui a été assassinée ne sait même pas si le cas de sa mère a fait l'objet d'un examen. Les recommandations du comité ne sont pas publiques. Elles ne sont jamais rendues publiques. Le public ne sait jamais quelles mesures le comité propose pour réduire le nombre de femmes qui sont tuées par un partenaire intime. Le ministre de la Sécurité publique veillera-t-il à ce que les membres des familles soient consultés dans le cadre de l'examen du comité et s'engagera-t-il à rendre publiques chaque année les recommandations du comité, comme c'est le cas maintenant pour les recommandations du Comité d'examen des décès d'enfants?

**L'hon. M. Urquhart** : Merci, Monsieur le président. J'indiquerai au... Bien entendu, nous ne parlerons pas de cas particuliers, mais un des comités... J'ai déjà enjoint au ministre d'évaluer la façon dont le comité effectue les examens : Les procédures conviennent-elles? Quels renseignements ne sont pas divulgués et lesquels sont divulgués?

Je peux vous assurer que des changements se produiront le plus tôt possible, si tout va bien. Nous veillerons à ce que les examens soient effectués comme il se doit et que les renseignements touchant les familles... Étant donné que, selon moi, les familles devraient participer au processus, elles y participeront.

**M. Coon** : Monsieur le président, en plus du caractère secret des recommandations du comité, l'Assemblée législative n'a aucun mécanisme garantissant leur mise en oeuvre par les ministres qui les reçoivent du coroner en chef. Comment les travaux du comité sont-ils censés réduire le nombre de femmes assassinées par leur partenaire intime si ses recommandations non seulement restent secrètes, mais aussi n'aboutissent pas?

Au cours des six dernières années, le comité a examiné le meurtre de huit femmes, mais nous n'avons aucune idée si les ministres responsables ont par la suite pris des mesures visant à prévenir le meurtre d'autres femmes par leur partenaire intime. Le premier ministre instaurera-t-il un mécanisme de reddition de comptes à la Chambre afin que les recommandations du comité soient effectivement mises en oeuvre? Merci, Monsieur le président.

**L'hon. M. Urquhart** : Je remercie de nouveau le député. Il s'agit d'une des recommandations au sujet de laquelle j'ai aussi posé des questions. Comment proposer l'idée de nouveau à l'Assemblée législative? Je ne peux vous répondre aujourd'hui, mais je prends certainement note de la question. Je vous encourage aussi à rencontrer des représentants de mon ministère pour parler de vos préoccupations ; j'estime que, à nous deux, nous pouvons établir des règlements qui seront à votre satisfaction et à celle de la population du Nouveau-Brunswick.



## Fiscalité

**M. Austin** : Monsieur le président, le budget de capital prévoit d'importants reports de projets d'infrastructure, ce qui est une mesure nécessaire, j'en conviens. L'approche générale d'imposition et de dépense du gouvernement précédent, lequel offrait un cadeau surprise à tous les gens de la province, a contribué à l'endettement et à la charge fiscale des générations futures, et une approche plus réaliste et prudente s'impose à l'égard du budget provincial.

L'Alliance des gens a travaillé sans relâche pour prôner un gouvernement qui ne puise pas dans les poches des gens. Par conséquent, Monsieur le président, étant donné que les gens du Nouveau-Brunswick paient des taxes, des impôts et des droits très élevés qui nuisent à leur capacité de subvenir à leurs besoins fondamentaux, le gouvernement actuel s'engagera-t-il à travailler avec notre caucus afin de réduire ces taxes, impôts et droits pour les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick dans un cadre budgétaire équilibré?

**L'hon. M. Higgs** : Je vous remercie de la question. Oui, effectivement, notre but est de réduire les taxes et impôts. Cela ne fait aucun doute. C'est ce que je veux faire. Nous n'avons pas tardé à nous y mettre en examinant les répercussions sur les petites entreprises ainsi que les façons de rendre les petites entreprises d'ici plus efficaces pour qu'elles embauchent plus de gens et pour que plus de gens intègrent la population active sans figurer sur la liste de paye du gouvernement.

Nous essayons de réduire nos coûts et dépenses pour passer à la prochaine étape, c'est-à-dire réduire les taxes et impôts de la population afin que les gens au loin qui pensent au Nouveau-Brunswick ne disent pas : Je ne peux pas retourner là-bas, car les frais de subsistance sont simplement trop élevés et les taxes et impôts aussi ; vivre ici est plus économique. Nous voulons que le Nouveau-Brunswick soit une destination de choix, et un régime fiscal qui est non seulement juste et équitable mais, espérons-le, le meilleur du pays, est un des facteurs déterminants dans le choix.

## Routes

**M. DeSaulniers** : Merci, Monsieur le président. Je peux sembler me répéter quand je prends la parole, mais je vais le faire de nouveau. Je suis très préoccupé par la sécurité des automobilistes qui empruntent nos routes et nos chemins pendant l'hiver et j'espère que les Verts et les Libéraux conviendront avec moi que nous devons prendre ce sujet au sérieux. Monsieur le président, le ministre des Transports et de l'Infrastructure assurerait-il aux gens du Nouveau-Brunswick que les réductions au chapitre du budget de capital ne mettront pas en péril les gens qui empruntent les routes et les chemins du Nouveau-Brunswick cet hiver?

**L'hon. M. Oliver** : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député du côté de l'opposition de la question. Comme je l'ai dit à maintes reprises, la sécurité des gens qui se déplacent est capitale. Il s'agit de la partie la plus importante du travail que nous accomplissons au ministère



des Transports et de l'Infrastructure, et je peux assurer au député que les fonds sont prévus dans le budget pour l'entretien hivernal. Si nous devons dépasser le budget, nous veillons toujours à ce que le programme d'entretien hivernal soit maintenu, et je peux vous assurer que nos chasse-neige et notre personnel seront sur les routes afin d'assurer la sécurité de celles-ci pour les gens qui se déplacent dans notre province. Merci.

[Original]

**M. K. Chiasson** : Ce matin, on parle beaucoup des routes, mais c'est important de noter que le secteur qui écope le plus des réductions draconiennes du gouvernement progressiste-conservateur est celui des travaux routiers.

Le Programme des routes provinciales désignées permet aux municipalités d'améliorer leur infrastructure routière et de stimuler la croissance économique de leur région. Les besoins sont grands, et c'est pour cette raison que nous avons augmenté le financement à 25 millions de dollars en 2015. C'est une responsabilité provinciale, mais, pourtant, le premier ministre vient d'annoncer qu'il va réduire de plus de 60 % le financement de ce programme. Alors, ma question est très simple : Comment le ministre des Transports et de l'Infrastructure prévoit-il répondre aux besoins criants des municipalités, sachant qu'il vient de mettre la hache dans ce programme qui ne répondait déjà pas à la demande?

[Traduction]

**L'hon. M. Steeves** : Merci, Monsieur le président. N'oublions pas que le budget de capital compte plus de 600 millions de dollars d'investissements dans le Nouveau-Brunswick pour servir les gens du Nouveau-Brunswick. N'oublions pas que plus de 321 millions de dollars sont affectés au MTI. Les fonds serviront à réparer des routes et à entretenir notre infrastructure actuelle. Avant de construire du neuf, nous devons maintenir ce que nous avons déjà. Quelque 321 millions de dollars et plus sont affectés aux routes et à l'entretien dans notre province. Le MTI reçoit des fonds et il fait ce qu'il peut pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Encore une fois, il s'agit de besoins et non nécessairement de désirs, Monsieur le président.

**M. K. Chiasson** : Monsieur le président, le ministre des Finances n'a pas mentionné une seule fois le Programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans les municipalités. Pourtant, c'était le sujet de ma question. Il ne sait peut-être même pas à quoi sert le programme ; je vais donc le lui expliquer un peu. Le programme est extrêmement important pour les municipalités, car il les aide à financer les travaux d'entretien des routes provinciales qui traversent leurs villes. Des municipalités ont peut-être la chance de faire faire des travaux sans l'aide du gouvernement, mais, en réalité, la plupart sont de petites collectivités dans les régions rurales de la province, et elles n'ont pas l'assiette fiscale qu'il faut pour investir dans de si grands projets.

Hier, le premier ministre a dit que nous n'avons pas besoin d'autres projets et que le secteur privé devrait investir. Monsieur le président, le premier ministre me donne l'impression qu'il



s'occupe seul de tout et il semble faire des compressions sans consulter les municipalités ni tenir compte des répercussions de ces compressions sur nos régions. Avant de montrer du doigt, je vais demander au ministre des Transports et de l'Infrastructure si son gouvernement a consulté les trois associations municipales avant de prendre la décision de réduire de plus de 60 % le financement de cet essentiel...

**Le président :** Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Higgs :** Monsieur le président, c'est intéressant de voir que l'on récolte ce que l'on a semé. Il y avait une taxe d'accise dont le gouvernement précédent s'est débarrassé qui était affectée au financement des chemins et des routes dans les municipalités. Des fonds provenant de la taxe sur l'essence sont réaffectés. Rappelez-vous le mécanisme climatique où tout tournait en rond. Des fonds provenaient de ce mécanisme. Ces fonds étaient affectés aux routes, aux chemins et aux ponts et, en particulier dans ces cas-là, aux collectivités. En examinant le processus, on constate que tout ne fait que tourner en rond. Des éléments qui ont été retirés intentionnellement ont touché directement les municipalités.

Nous avons un budget qui explique tout et nous disons que nous travaillerons aux priorités dans chaque collectivité. Savez-vous quoi? Ce ne sera pas de la poudre aux yeux. Ce ne sera pas la perle rare que quelqu'un sort à volonté à des fins politiques. Ce sera une bonne analyse des besoins de chaque chemin, chaque route et chaque municipalité, et les fonds que méritaient les municipalités à ce moment-là leur reviendront par l'intermédiaire du système qui permettait déjà de le faire. Merci, Monsieur le président.

## Ponts

**M<sup>me</sup> Harris :** Merci beaucoup, Monsieur le président. Hier, le premier ministre s'est vanté d'avoir dit au reste du Canada que le Nouveau-Brunswick ne voulait pas profiter d'un partage des coûts ou n'avait pas besoin d'en profiter pour des projets d'infrastructure très importants. J'ose dire qu'il est peu probable que toutes les compagnies du secteur privé du Nouveau-Brunswick soient d'accord.

Ma question pour le premier ministre du parti de l'alliance conservatrice est la suivante. Attendu que le pont Anderson constitue un lien vital pour les gens et les entreprises du nord du Nouveau-Brunswick, car il fournit des raccordements à la Transcanadienne, qu'une des deux voies est fermée à l'heure actuelle, qu'une fermeture complète est possible en raison de problèmes structuraux et que je suis d'avis que l'entente à frais partagés avec le gouvernement fédéral aidera très certainement à faire avancer le Nouveau-Brunswick, je veux poser une question claire au premier ministre et je m'attends à recevoir une réponse claire. Les fonds du projet sont-ils encore prévus, et les travaux commenceront-ils au printemps, comme le prévoyait notre dernier budget de capital?

(Exclamations.)



**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Stewart :** Par l'intermédiaire du président, je remercie la députée d'en face pour la question. Faisons un petit retour en arrière. Souvenez-vous de la fois où je suis venu ici, Monsieur le président, et où j'ai dû faire honte au ministre des Transports pour qu'il construise réellement le pont. Vous en souvenez-vous? C'est arrivé à deux occasions pendant la période des questions. L'ancien gouvernement n'avait aucun plan pour le pont Anderson, et c'est uniquement grâce à mon travail inlassable que les travaux ont été prévus. Oui, le budget de cette année prévoit des fonds pour le pont Anderson. C'est la réponse. C'est la réponse.

**Le président :** La période des questions est écoulée.

